

PAR COURRIEL

Québec, le 18 avril 2024

[REDACTED]

N/Réf. : DA2425-01

**Objet : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)**

[REDACTED]

Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 6 avril 2024 visant à obtenir :

1. « La description d'emploi (DE) du poste de Chef de Division au sein de la Division des réseaux, dans la DGTS, pour le SMAITB, au MCN, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.
2. La description d'emploi (DE) du poste de Chef d'équipe au sein de la Division des réseaux, dans la DGTS, pour le SMAITB, au MCN, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023. »

En réponse au point 1, nous vous transmettons, ci-joint, la description d'emploi du poste de chef de la Division des réseaux à la Direction de la gestion du traitement et du stockage (DGTS). Celle-ci reflète toujours les responsabilités en vigueur pour ce poste et s'avère valide pour la période demandée soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Toutefois, nous vous précisons que certains renseignements personnels se retrouvant dans le document sont caviardés en vertu des articles 53-54 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après nommée « Loi sur l'accès »)*.

En réponse au point 2, nous vous informons que le poste de chef d'équipe au sein de la Division des réseaux est inexistant. Par conséquent, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique ne détient pas une description d'emploi pour ce poste.

...2

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la présente. À cet effet, vous trouverez, ci-joint, le texte des articles précités ainsi qu'une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie d'agréer [REDACTED], nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Isabelle Goulet

Espace réservé à la Direction des ressources humaines

Codification

Date d'évaluation

Date de mise à jour

108-10

2013-09-14

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

|                                                                                   |                                                              |                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Ministère ou organisme                                                            | N° de la classe d'emplois                                    | Titre de la classe d'emplois                            |
| Centre de services partagés du Québec (CSPQ)                                      | 108-10                                                       | Analyste en informatique et des procédés administratifs |
| Direction générale                                                                | Titre de l'emploi                                            |                                                         |
| Direction générale des services d'infrastructure technologique (DGSIT)            | Chef de la Division des réseaux (DR)                         |                                                         |
| Direction principale                                                              | Niveau de l'emploi de la supérieure ou du supérieur immédiat |                                                         |
| Direction principale de l'exploitation des infrastructures technologiques (DPEIT) | Cadre, classe 3                                              |                                                         |
| Direction                                                                         | Titre de l'emploi de la supérieure ou du supérieur immédiat  |                                                         |
| Direction de la gestion du traitement et du stockage (DGTS)                       | Directeur                                                    |                                                         |
| Division                                                                          | Adresse du lieu de travail                                   |                                                         |
| Division des réseaux (DR)                                                         |                                                              |                                                         |
| Section                                                                           |                                                              |                                                         |
|                                                                                   | Numéro du poste :                                            | 74633                                                   |

### 2. DESCRIPTION DE L'EMPLOI

#### 2.1. RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Justifier la raison d'être de l'emploi.

Le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) a pour mission de fournir ou de rendre accessibles aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions, notamment en matière de ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles et communicationnelles. Il vise à devenir un allié de choix de l'administration publique en matière de services partagés. Sa clientèle importante, constituée principalement de plus d'une centaine de ministères et organismes publics (M/O), est appelée à croître au cours des prochaines années, compte tenu des orientations gouvernementales en matière de services partagés en technologies de l'information.

Ancrée sur les valeurs de sens du service, d'esprit d'entreprise et de coopération à l'égard de ses partenaires, la Vice-présidence aux services d'infrastructures (VPSI) a pour mandat d'offrir aux organismes des services en matière de bureautique, communication et collaboration, plateformes applicatives, plateformes spécialisées, infrastructures, solutions d'infrastructures sur mesure et sécurité informatique.

À la VPSI, la Direction principale de l'exploitation des infrastructures technologiques (DPEIT) est responsable d'assurer la disponibilité, la stabilité, la sécurité et la performance des services d'infrastructure du catalogue des services reposant sur les composantes technologiques. Elle doit également assurer l'évolution de ces composantes.

La DPEIT a ainsi le mandat de livrer une vingtaine de services d'infrastructures. Et, sur une base 24/7, elle doit en assurer la pleine disponibilité dans le but de permettre le bon fonctionnement de plusieurs applications critiques des clients du CSPQ et des lignes d'affaires du CSPQ lui-même.

À la DPEIT, la Direction de la gestion du traitement et du stockage (DGTS) est responsable d'assurer la disponibilité, la stabilité, la sécurité et la performance des infrastructures technologiques qui soutiennent les activités de mission et la prestation électronique de services (PES) des clients du CSPQ. Ces infrastructures technologiques comprennent l'infrastructure de virtualisation des serveurs, des réseaux et du stockage, l'infrastructure liée aux réseaux (matériels et logiciels liés à la gestion des réseaux locaux, à la connexité et à la sécurité) et l'infrastructure liée au stockage (matériels et logiciels de stockage de données et de gestion des espaces magnétiques, prise de copies). Elle est également responsable de la gestion de la performance et de la planification de la capacité du service gouvernemental de traitement et de stockage.

## 2.1. RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Justifier la raison d'être de l'emploi.

Les interventions réalisées au sein de la direction se composent principalement des activités de résolution des incidents, de prise en charge des demandes, de réalisation de demandes d'interventions, de gestion des problèmes et des changements, de l'opération et de l'entretien.

Dans ce contexte, le titulaire contribue au soutien d'infrastructures technologiques de grande envergure s'appuyant sur un environnement complexe multisites : la plateforme centrale consolidée du gouvernement du Québec (six ordinateurs de grande puissance), environ quatre mille serveurs physiques ou virtuels composant la plateforme intermédiaire et desservant plusieurs M/O importants du gouvernement du Québec, une capacité de stockage de plus de deux pétaoctets et un réseau de haute capacité desservant plus de deux cents sites physiques situés sur l'ensemble du territoire du Québec.

Ainsi, sous l'autorité du directeur de la DGTS, le chef de la Division des réseaux assure le maintien, l'exploitation et l'évolution des infrastructures technologiques sous la responsabilité de sa division, et ce, pour l'ensemble des utilisateurs du CSPQ et de ses clients. À ce titre, il voit à la disponibilité, à la stabilité, à la sécurité et à la performance d'un vaste réseau de télécommunications qui comporte plus de 1 500 commutateurs et 200 aiguilleurs permettant de relier plus de 20 000 postes de travail, 3 500 imprimantes et au-delà de 1 500 serveurs à l'échelle du Québec.

Du fait de ses connaissances et de sa maîtrise des différents processus ou modalités de gestion en place au CSPQ, le titulaire est également appelé à intervenir comme responsable de dossiers concernant la direction générale.

Aussi, le titulaire participe aux travaux d'orientations technologiques étant donné sa grande connaissance en connectivité. À cet égard, la justesse de ses recommandations en matière de solutions technologiques a un impact monétaire majeur pour le CSPQ et ses clients.

## 2.2. DESCRIPTION DES TÂCHES

Indiquer, pour chaque tâche, l'objet, les moyens utilisés et les résultats attendus (quoi, comment et pourquoi). Utiliser des mots concrets, clairs et précis afin de bien décrire la réalité.

| N° | TÂCHES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | %   |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1  | <p>Planifier, coordonner et faire le suivi des interventions de soutien des infrastructures (maintien, amélioration et évolution) sur les logiciels et outils sous la responsabilité de sa division en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• se tenant informé des plans d'affaires et autres planifications globales identifiant les grands chantiers du CSPQ en matière de développement de systèmes et de service à la clientèle;</li><li>• mettant les éléments précédents en perspective avec les connaissances pratiques qu'il possède au niveau de l'entretien, du support, de la mise en place et de l'amélioration des composantes technologiques;</li><li>• établissant les priorités d'actions, en collaboration avec la clientèle et les chargés de projets, compte tenu des différentes activités à effectuer et du respect des niveaux de service convenus;</li><li>• évaluant les demandes soumises, jugeant du traitement à leur donner, les assignant selon le niveau d'expertise concerné et s'assurant de leur prise en charge;</li><li>• évaluant les enjeux technologiques et opérationnels lors des rencontres de démarrage des projets ayant des incidences majeures sur les activités de la VPSI et en orientant les travaux et les démarches à réaliser selon l'architecture cible;</li><li>• s'assurant que la DGTS a en main toute la documentation et les procédures nécessaires afin d'assurer la disponibilité des services de l'infrastructure technologique de la VPSI;</li><li>• s'assurant de la prise en charge ainsi que de la correction des problèmes relayés à sa division;</li><li>• s'assurant que la clientèle touchée ainsi que le personnel concerné de la VPSI sont correctement informés des solutions apportées aux problèmes rencontrés et au besoin, en assistant les spécialistes d'infrastructure sous sa responsabilité dans l'élaboration des documents inhérents à la résolution des problèmes;</li><li>• s'assurant que les ressources de sa division respectent et appliquent les différentes procédures ainsi que les normes et politiques en vigueur à la VPSI (ex. : les procédures de gestion des problèmes et des changements, les règles de sécurité, etc.) afin de garantir la qualité des services livrés;</li></ul> | 30% |

## 2.2. DESCRIPTION DES TÂCHES

Indiquer, pour chaque tâche, l'objet, les moyens utilisés et les résultats attendus (quoi, comment et pourquoi). Utiliser des mots concrets, clairs et précis afin de bien décrire la réalité.

| N° | TÂCHES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | %   |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
|    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'assurant que les incidents, les problèmes, les changements et les procédures associées à la gestion logicielle sont documentés selon les normes en vigueur afin de faciliter le suivi et le transfert d'expertise entre les ressources et d'assurer une relève;</li> <li>• s'assurant que l'ensemble des activités relatives à l'installation de nouveaux logiciels (diffusion de l'information, formation, implantation) est réalisé selon les meilleures pratiques en vigueur, tant auprès du personnel interne qu'auprès de la clientèle et que l'inventaire des logiciels des environnements des clients sous la responsabilité de sa division est constamment tenu à jour,</li> </ul> <p>afin de s'assurer que la réalisation des activités est optimale et efficace et que les coûts inhérents à ces activités sont contrôlés.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |     |
| 2  | <p>Offrir le soutien de son unité aux autres secteurs informatiques de la VPSI et s'assurer de maintenir un niveau d'interaction suffisant avec tous les intervenants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• collaborant avec le groupe d'architecture, à travers les preuves de concept, à l'évaluation des nouvelles versions des produits et des correctifs majeurs livrés par les fournisseurs de logiciels, de manière à évaluer l'opportunité et les implanter et, le cas échéant, en préparer l'implantation et le déploiement en collaboration avec les autres groupes concernés;</li> <li>• participant aux travaux d'architecture technologique détaillée;</li> <li>• partageant avec les spécialistes et spécialistes experts sous sa responsabilité toute l'information pertinente permettant à ces derniers d'intervenir rapidement et efficacement dans leur secteur d'expertise respectif;</li> <li>• collaborant avec les divisions des autres directions de la direction principale; notamment porter assistance lors du passage en mode exploitation (PME);</li> <li>• collaborant avec les autres directions de la VPSI; notamment la DPEIT pour l'accompagnement et la réalisation de certains travaux;</li> <li>• assistant les groupes de la DGSAC responsables des processus de gestion des problèmes et des changements, des communications avec la clientèle et du pilotage technologique;</li> <li>• s'impliquant, lors de situations de crise, aux réunions des comités spéciaux et en proposant des solutions basées sur des analyses fragmentaires, mais appuyées sur des connaissances étendues et approfondies, compte tenu des contraintes d'urgence;</li> <li>• s'assurant de la prise en charge des problèmes relevant des infrastructures en lien avec son domaine d'intervention;</li> <li>• participant à la résolution d'incidents;</li> <li>• soutenant les organismes externes (autres organismes gouvernementaux et privés) lors d'échanges et de partage sur des expériences vécues;</li> <li>• participant à la définition et à l'évolution des indicateurs de gestion, en assurant le suivi de la qualité des services des infrastructures sous la responsabilité de sa division, et en fonction de ces indicateurs, en proposant les actions requises;</li> <li>• présentant aux gestionnaires une vue d'ensemble de la planification et de l'avancement des activités et projets concernant les environnements des clients sous la responsabilité de sa division et en produisant un suivi de gestion et des rapports d'avancement de ces projets et activités,</li> </ul> <p>afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'ensemble des secteurs informatiques, de faciliter l'intégration harmonieuse avec les autres groupes et de jouer son rôle au sein du CSPQ.</p> | 25% |
| 3  | <p>Assurer la gestion, l'encadrement et la coordination des ressources de sa division en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'assurant que toutes les ressources nécessaires sont en place pour effectuer les divers travaux de soutien des infrastructures et que le transfert de connaissance entre les ressources se fasse afin de garantir une relève adéquate;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 25% |

## 2.2. DESCRIPTION DES TÂCHES

Indiquer, pour chaque tâche, l'objet, les moyens utilisés et les résultats attendus (quoi, comment et pourquoi). Utiliser des mots concrets, clairs et précis afin de bien décrire la réalité.

| N° | TÂCHES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | %   |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
|    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• supervisant, équilibrant les charges de travail et s'assurant que les ressources sont mises à contribution de façon équitable, efficiente et efficace;</li> <li>• organisant les groupes d'intervention pour répondre aux mandats sous la responsabilité de sa division;</li> <li>• suggérant des démarches, outils et méthodes de travail qui facilitent les échanges avec les demandeurs;</li> <li>• informant les autorités de l'avancement des travaux et des situations problématiques, selon les moyens les plus adéquats et en fournissant des données pertinentes (qui correspondent aux besoins), accessibles (qui sont comprises par tous) et utiles (qui font avancer la problématique);</li> <li>• participant aux différents comités impliquant son secteur d'activité;</li> <li>• agissant comme répondant de l'unité administrative auprès de la clientèle et des autorités du CSPQ;</li> <li>• assumant la responsabilité des projets, des améliorations, de l'opération, de l'entretien et du soutien des logiciels et des outils sous la responsabilité de sa division;</li> <li>• favorisant le développement de relations interpersonnelles enrichissantes et maintenant la motivation des ressources de sa division de manière à maximiser le potentiel de chacun;</li> <li>• évaluant régulièrement les besoins en formation du personnel de sa division pour faire en sorte qu'il puisse acquérir les nouvelles connaissances requises, et ce, en leur proposant un programme adapté à leurs besoins;</li> <li>• orientant le personnel de sa division quant aux solutions envisageables et aux façons d'intervenir pour procéder à la résolution des problèmes qui lui sont soumis;</li> <li>• collaborant étroitement avec son gestionnaire au suivi du plan de gestion prévisionnelle de la main d'œuvre;</li> <li>• élaborant des processus opérationnels encadrant l'ensemble des activités;</li> <li>• collaborant avec le directeur dans la préparation et l'évolution des descriptions d'emploi du personnel de sa division;</li> <li>• accueillant les nouveaux employés et s'assurant d'une intégration harmonieuse aux activités de sa division;</li> <li>• collaborant avec le directeur dans l'évaluation du rendement du personnel de sa division, proposant les attentes signifiées et signifiant les résultats obtenus;</li> <li>• collaborant avec le directeur dans l'évaluation des candidats pour le recrutement de nouvelles ressources;</li> <li>• réalisant ou participant, si nécessaire, au processus d'appel d'offres, d'engagement et de supervision des firmes externes qui réalisent des mandats pour sa division;</li> </ul> <p>afin de motiver le personnel de sa division et de susciter son engagement à produire des services de qualité et à moindre coût.</p> |     |
| 4  | <p>À titre de ressource experte dans les champs d'intervention de sa division, soutenir la prestation des services des ressources de sa division en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• contrôlant l'atteinte des objectifs, la progression des travaux, le respect des normes, la qualité et la quantité des biens produits;</li> <li>• assistant, au besoin, les spécialistes d'infrastructure sous sa responsabilité dans la réalisation de travaux plus complexes dont les solutions requièrent, en plus d'une connaissance éprouvée du domaine d'expertise, une démarche intellectuelle créative qui tient compte des contraintes des ressources et des impacts sur l'exploitation des solutions proposées;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 20% |

## 2.2. DESCRIPTION DES TÂCHES

Indiquer, pour chaque tâche, l'objet, les moyens utilisés et les résultats attendus (quoi, comment et pourquoi). Utiliser des mots concrets, clairs et précis afin de bien décrire la réalité.

| N° | TÂCHES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | % |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
|    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• consultant les ressources de sa division et des autres groupes sur les problèmes ou les situations complexes rencontrés, formulant des avis et des suggestions ou proposant de nouvelles stratégies qui permettront d'atteindre les objectifs;</li> <li>• collaborant étroitement aux activités des groupes de travail en recherchant une amélioration constante des méthodes de travail et en appuyant l'apprentissage de ses confrères de travail par un transfert de ses connaissances, notamment en les assistant dans la résolution de problèmes complexes nécessitant un haut niveau d'expertise;</li> <li>• collaborant activement aux travaux visant à vérifier périodiquement l'adéquation entre la capacité globale du réseau et des infrastructures de gestion d'espaces magnétiques et les besoins découlant de l'évolution normale des composantes d'infrastructure technologique, des applications et des outils utilisés dans les opérations régulières du CSPQ et de sa clientèle;</li> <li>• participant à la certification et à l'approbation des documents produits par les projets liés à la configuration et à l'installation des logiciels sous la responsabilité de sa division;</li> <li>• maintenant à jour son expertise dans le domaine et en proposant des stratégies d'évolution appropriées qui s'harmonisent avec les plans opérationnels;</li> <li>• collaborant, au besoin, directement ou par le biais de comités, avec des spécialistes de même niveau des autres M/O,</li> </ul> <p>afin de garantir la saine gestion opérationnelle de ce groupe et que la qualité des travaux réalisés correspond aux objectifs de la VPSI et aux attentes des clients.</p> |   |

## 3. PARTICULARITÉS DE L'EMPLOI

### 3.1. AUTONOMIE

Décrire le degré d'autonomie de la ou du titulaire dans son emploi en lien avec le niveau de supervision exercée par la supérieure ou le supérieur immédiat. Décrire l'objet, les modalités et la fréquence du contrôle de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe, sur le contenu et la réalisation des tâches de l'emploi. Dans quelles situations et pourquoi la réalisation des tâches requiert-elle l'encadrement, l'assistance ou l'approbation de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe? Quelle est la participation de la ou du titulaire, de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe à la planification et à l'organisation des tâches de l'emploi?

Le chef de la Division des réseaux propose à son supérieur immédiat les grandes orientations, les étapes de son plan de travail et les attentes globales vis-à-vis des objectifs de réalisation des ressources de sa division (mandats à réaliser, objectifs de service, projets d'amélioration, etc.)

Le titulaire a donc :

- une totale autonomie en ce qui concerne la gestion, l'encadrement et la coordination des ressources de sa division;
- une pleine autonomie dans les stratégies, les approches et les moyens à privilégier dans les réalisations de ses activités et celles sous la responsabilité de sa division;
- une pleine autonomie dans la planification et l'organisation de son travail et celui des ressources de sa division en fonction des objectifs tout en tenant son supérieur informé de l'état d'avancement des mandats sous la responsabilité de sa division;
- une pleine autonomie en ce qui concerne la gestion opérationnelle des solutions sous la responsabilité de sa division;
- un rôle déterminant sur l'atteinte des objectifs de réalisation des ressources de sa division;
- un rôle déterminant en collaborant avec son supérieur immédiat à la réalisation de la planification stratégique et opérationnelle de sa division, compte tenu de ses connaissances approfondies des solutions sous la responsabilité de sa division.

Il est à même d'identifier les actions requises pour régler les conflits internes et d'entreprendre, auprès du personnel de sa division, les démarches de résolution de conflits et de problèmes.

Il informe son supérieur immédiat des problèmes graves rencontrés dans la réalisation des activités des ressources de sa division et des solutions qu'il compte mettre en œuvre.

### 3.1. AUTONOMIE

Décrire le degré d'autonomie de la ou du titulaire dans son emploi en lien avec le niveau de supervision exercée par la supérieure ou le supérieur immédiat. Décrire l'objet, les modalités et la fréquence du contrôle de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe, sur le contenu et la réalisation des tâches de l'emploi. Dans quelles situations et pourquoi la réalisation des tâches requiert-elle l'encadrement, l'assistance ou l'approbation de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe? Quelle est la participation de la ou du titulaire, de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe à la planification et à l'organisation des tâches de l'emploi?

Des rencontres hebdomadaires de planification et de suivi avec le personnel de sa division lui permettent de connaître l'avancement des travaux et des projets.

Il doit également s'assurer de l'arrimage avec les différents intervenants ou équipes (coordonnateurs de service, pilotes de processus, gestionnaires locaux, chargés de projet, responsables techniques, etc.)

Il est à même de prendre en charge et de traiter les plaintes concernant les services offerts par le personnel de sa division.

Des rencontres hebdomadaires de suivi de progrès permettent à son supérieur immédiat de vérifier l'avancement global des travaux, des demandes et projets en regard des objectifs établis.

Son évaluation de rendement est strictement basée sur l'atteinte des résultats en fonction des attentes convenues avec son supérieur immédiat.

### 3.2. RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DES RÉSULTATS

#### 3.2.1. RÉPERCUSSIONS

Décrire les répercussions de l'exercice de l'emploi sur :

- l'atteinte des objectifs et la réalisation des programmes ou des activités de l'unité administrative, d'autres unités administratives ou de l'ensemble du ministère ou de l'organisme;
- les services rendus au public ou à la clientèle;
- la gestion des ressources matérielles ou financières.

Compte tenu du fait que le chef de la DR agit aussi à titre de spécialiste de son secteur d'activités, il s'engage activement à l'atteinte des objectifs suivants :

- maintenir les infrastructures suivantes fonctionnelles en tout temps :
  - le plus grand réseau de télécommunications informatiques du gouvernement du Québec qui relie plus de 20 000 postes de travail, 3 500 imprimantes et au-delà de 1 500 serveurs. Il comporte également plus de 200 aiguilleurs et 1 500 commutateurs;
- ajuster la capacité de ces infrastructures de manière à ce qu'elles satisfassent les besoins de l'ensemble de la clientèle.

Ses décisions, ses interventions et la qualité de son travail ont donc un impact majeur sur les services rendus en matière de stabilité des solutions sous la responsabilité de sa division.

La Division des réseaux est responsable des solutions offertes à la clientèle du CSPQ constituée principalement des ministères et organismes (M/O). Cette clientèle importante est appelée à croître au cours des prochaines années, compte tenu des orientations gouvernementales en matière de services partagés en technologies de l'information.

L'atteinte des objectifs est essentielle dans la réalisation des missions des différents ministères et organismes clients et, par conséquent, des services rendus aux citoyens. Notons que, compte tenu des nombreux intervenants réalisant des tâches spécialisées, les interventions du titulaire ont un impact majeur sur la bonne marche des activités de soutien des infrastructures.

Une planification, une coordination et un contrôle rigoureux sont essentiels pour assurer un déroulement efficace des diverses activités dans un contexte de rationalisation des ressources et de primauté du service à la clientèle.

Puisque le niveau de stabilité des services informatiques est garanti dans les ententes avec la clientèle, une baisse de la qualité des services rendus et une insatisfaction de la clientèle peuvent se traduire par une baisse de revenus pour la VPSI.

#### 3.2.2. COORDINATION ET SUPERVISION D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL

Énumérer le nombre de personnes sous la coordination ou la supervision de la ou du titulaire et leur classement ainsi que la durée de cette coordination ou supervision, à titre de :

| <u>Chef d'équipe</u>           | <u>Supérieur immédiat</u> |
|--------------------------------|---------------------------|
| 12 professionnels internes     | 6 techniciens internes    |
| 1 professionnel expert interne |                           |

### 3.2.3. COORDINATION DE PROJETS, COMITÉS OU AUTRES

Énumérer le nombre de personnes sous la coordination ou la supervision de la ou du titulaire et leur classement ainsi que la durée de la coordination exercée à un autre titre auprès de personnes de l'unité administrative, d'autres unités administratives ou d'autres organisations, notamment au sein de comités ou de groupes de travail. Préciser la nature des responsabilités de coordination exercées auprès de ces personnes.

À titre de chef de la DR, il coordonne le travail des ressources externes en soutien aux ressources de sa division.

### 3.3. COMMUNICATIONS

Décrire les communications orales et écrites caractéristiques de l'emploi. Décrire la nature, le but et la fréquence des communications ainsi que les clientèles ou les interlocuteurs visés.

Le titulaire doit communiquer régulièrement avec efficacité et diplomatie avec les ressources de sa division et avec les fournisseurs et les ressources de firmes de services professionnels assignées à la réalisation de mandats dans sa division, afin de s'assurer de la réalisation des mandats qui lui sont confiés et, au besoin, obtenir l'engagement à effectuer un travail avec professionnalisme et s'entendre sur la poursuite d'objectifs communs. Ces intervenants sont le plus souvent des analystes, techniciens et spécialistes en architecture technologique impliqués dans des activités opérationnelles. Lors de situations critiques, il doit, au besoin, utiliser les bons arguments pour baisser les tensions et résoudre les conflits. Malgré la grande autonomie que possèdent les ressources de sa division, le titulaire leur apporte un certain encadrement et une vision d'ensemble, favorisant ainsi leur engagement et l'atteinte des objectifs établis.

Il doit maintenir un niveau de communication constant avec chacune des divisions des autres directions de la direction principale ainsi qu'avec les autres directions de la VPSI, par exemple, les chargés de projet de la DPEIT, afin de bien harmoniser les interventions et s'assurer de la cohérence des travaux réalisés.

Il doit entrer en contact, de façon régulière (par téléphone ou par écrit avec Internet), avec le personnel du soutien technique des fournisseurs pour obtenir de l'information sur les logiciels et les produits informatiques. Ces communications qui se déroulent souvent en anglais peuvent être complexes et le titulaire doit s'adapter à la culture de chaque fournisseur et faire preuve de diplomatie afin d'obtenir une information juste et la collaboration de la personne contactée.

Il doit maintenir de bonnes communications avec des spécialistes dans son domaine d'activité afin de partager les expertises et tirer ainsi profit d'un grand éventail de connaissances.

De façon générale, le titulaire doit produire régulièrement des rapports de suivi et des synthèses vulgarisant certains aspects techniques destinés, la plupart du temps, à des lecteurs ayant des connaissances techniques minimales. Les documents doivent être clairs et concis; les justifications (avantages, inconvénients, coûts et bénéfices) ainsi que les recommandations doivent être présentées de façon compréhensible, en mettant l'accent sur les aspects administratifs, malgré la nature technique des documents.

De façon spécifique, il doit faire preuve d'un excellent esprit de synthèse, car les communications sont très diversifiées et souvent complexes. Ses interventions orales ou écrites ont pour but, en majorité, d'expliquer, de rallier ou de convaincre différents intervenants contactés (spécialistes techniques, clients et gestionnaires) afin d'atteindre un objectif commun, que ce soit pour résoudre un problème ou pour faire évoluer l'infrastructure logicielle. Il doit adapter son niveau de langage selon le type d'intervenants et utiliser une argumentation solide basée sur des éléments autant administratifs que techniques.

### 3.4. CRÉATIVITÉ, JUGEMENT ET RAISONNEMENT

Dans quelle mesure l'exercice des tâches de l'emploi est-il encadré par des normes, des techniques, des méthodes, des procédures, des systèmes, des mesures d'intervention ou des précédents? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail de création, notamment d'imaginer des solutions et d'innover face aux façons de faire habituelles? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail d'analyse afin d'apprécier une situation et d'en déterminer le bien-fondé.

À titre de chef de la DR, le titulaire doit :

- constamment réévaluer les outils, techniques et méthodes utilisés dans les opérations journalières afin de s'assurer qu'ils permettent de maintenir un niveau élevé d'efficacité et d'efficience dans les interventions;
- identifier les faiblesses, autant au niveau des composantes de l'infrastructure que des méthodes de travail et prendre les actions nécessaires afin d'en améliorer le rendement;
- être en mesure de dégager à travers un ensemble parfois complexe d'opportunités celles qui sont les plus appropriées et rentables pour l'organisation;
- être en mesure, non seulement de maîtriser les aspects techniques et administratifs de son secteur d'intervention, mais il doit aussi comprendre les principales contraintes techniques et administratives de chacune des autres divisions de la direction;

### 3.4. CRÉATIVITÉ, JUGEMENT ET RAISONNEMENT

Dans quelle mesure l'exercice des tâches de l'emploi est-il encadré par des normes, des techniques, des méthodes, des procédures, des systèmes, des mesures d'intervention ou des précédents? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail de création, notamment d'imaginer des solutions et d'innover face aux façons de faire habituelles? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail d'analyse afin d'apprécier une situation et d'en déterminer le bien-fondé.

- veiller constamment à l'utilisation optimale des ressources dans les limites des disponibilités technologiques et budgétaires en proposant des moyens répondant aux exigences des différents projets dans le cadre de leurs échéanciers respectifs;
- faire preuve de jugement pour déceler les cas les plus complexes afin d'attribuer et prioriser le ou les problème(s) de sévérité élevée (niveau 3) en cours et veiller à leur résolution le plus rapidement possible par les ressources de sa division;
- pouvoir planifier à court, moyen et long terme les travaux requis pour les différentes livraisons nécessaires au maintien des infrastructures technologiques en produisant des analyses d'impacts détaillées et rigoureuses et en s'assurant que les travaux seront réalisés de façon à maintenir la disponibilité, la stabilité, la sécurité et la performance des services d'infrastructure sous la responsabilité de sa division.

### 3.5. CONNAISSANCES

#### 3.5.1. CONNAISSANCES THÉORIQUES, TECHNIQUES ET APPLIQUÉES DES CHAMPS D'ACTIVITÉ (NATURE ET MOTIFS)

Décrire les connaissances théoriques, techniques et appliquées des champs d'activité nécessaires pour exercer les tâches de l'emploi.

La nature des responsabilités de la Division des réseaux exige de son responsable, en plus d'une bonne connaissance des normes et pratiques gouvernementales en matière de technologie et des plans opérationnels de la VPSI une excellente maîtrise des principes entourant la gestion d'infrastructures technologiques relatives aux composantes d'infrastructure et de sécurité des réseaux.

Plus particulièrement, le titulaire doit posséder :

- une maîtrise des différents processus ou modalités de gestion en place à la VPSI (ex. : gestion des problèmes, gestion des changements, gestion des demandes d'intervention, gestion des projets d'aménagement, gestion des inventaires, etc.);
- une connaissance pratique et approfondie des éléments supportant une infrastructure (normative, méthodologique, technique et documentaire), incluant les méthodes, techniques et outils de développement et de gestion de projets utilisés à la VPSI;
- une connaissance approfondie de l'architecture technologique pour tous les aspects associés aux infrastructures sous la responsabilité de sa division;
- une connaissance pratique des approches globales : architecture générale, planification stratégique et opérationnelle;
- une très bonne connaissance de la structure organisationnelle du CSPQ et de son environnement opérationnel;
- une très bonne connaissance des modalités de services prévues aux ententes négociées avec la clientèle et des ententes de service négociées avec les différentes unités administratives du CSPQ, particulièrement pour les volets relatifs aux niveaux de service (temps de réponse, stabilité du service, période de pointe, etc.);
- une bonne connaissance des principes de fonctionnement des équipements et logiciels de réseaux utilisés dans les réseaux d'envergure (aiguilleurs, commutateurs, bastions, multiplexeur, sondes, etc.);
- une bonne connaissance des différentes topologies de réseau et leurs caractéristiques ainsi que les protocoles existants;
- une bonne connaissance des infrastructures d'accès internet et des notions de sécurité des réseaux;
- une bonne connaissance de l'évolution des technologies;
- une bonne connaissance des normes, politiques et règles gouvernementales régissant la justification et l'acquisition d'équipements et de logiciels informatiques;
- une connaissance des orientations gouvernementales et de celles du CSPQ dans son domaine d'intervention;
- une connaissance des orientations stratégiques de la VPSI à l'égard des systèmes et des technologies.

### 3.5.2. CONNAISSANCES NORMATIVES (NATURE ET MOTIFS)

Décrire les connaissances normatives (lois et règlements ou parties de loi, de règlement, de décrets, d'énoncés de politiques, de directives, de manuels, de guides, de codes, etc.) nécessaires pour exercer les tâches de l'emploi.

Le titulaire doit posséder des connaissances approfondies de l'offre de service de la VPSI, des politiques et des normes en matière de sécurité, des processus de gestion des infrastructures technologiques ainsi que du partage des responsabilités entre les unités administratives de la DGSIT.

Afin de bien orienter le travail de sa division, il doit valider et s'assurer de l'utilisation et du respect du cadre normatif qui encadre et régit leurs travaux.

Il doit donc lui-même connaître parfaitement ces éléments, notamment :

- pour les travaux de nature technologique :
  - les normes, politiques et règles gouvernementales régissant la sécurité des réseaux;
  - la «Méthode d'essais» pour les travaux en laboratoire;
  - les gabarits pour la rédaction des analyses de configuration, les procédures d'installation et les devis d'essais;
- pour les activités de gestion et de suivi des services :
  - les ententes de services négociées avec la clientèle et les différentes unités administratives du CSPQ;
  - les processus et le cadre de gestion des incidents, des problèmes et des changements, des demandes d'intervention et des inventaires du matériel informatique;
  - les normes, les politiques et les règles gouvernementales régissant la justification et l'acquisition d'équipements et de logiciels informatiques;
- pour les activités de gestion du personnel de sa division :
  - certaines procédures administratives gouvernementales concernant l'embauche, la mutation et la promotion des employés permanents ou occasionnels;
  - les conventions collectives des professionnels et des techniciens en informatique.

## 4. MODALITÉS D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

### 4.1. SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE PAR L'EMPLOI

Détenir un diplôme universitaire en informatique (ou son équivalent).

### 4.2. EXPÉRIENCE PRÉALABLE EXIGÉE PAR L'EMPLOI (DURÉE ET DOMAINE)

Le titulaire doit :

- posséder un minimum de cinq années d'expérience en informatique;
- avoir un minimum de quatre années d'expérience dans la gestion des réseaux de grande envergure;
- avoir une expérience d'au moins deux ans de supervision de ressources ou de coordination d'activités;
- avoir une très bonne expérience dans le soutien d'infrastructures technologiques qui exigent une disponibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

### 4.3. APPRENTISSAGE DANS L'EMPLOI (DURÉE PRÉALABLE À L'EXERCICE AUTONOME DE L'EMPLOI)

La complexité associée au grand nombre de composantes d'infrastructure réseau et au grand nombre de logiciels utilisés pour en effectuer la gestion, ainsi qu'au nombre de groupes de travail distincts effectuant la gestion de l'ensemble des infrastructures, nécessite un apprentissage particulier qui peut être acquis qu'en milieu de travail. Cet apprentissage est d'une durée minimale de six mois pour maîtriser les éléments majeurs du secteur soient : les logiciels, les processus, les services offerts, les diverses architectures ainsi que les orientations et normes technologiques.

Le titulaire doit apprendre à maîtriser toutes les étapes particulières au CSPQ du développement et de la mise en place des infrastructures (ex. : la méthodologie et les techniques d'essais en laboratoire).

Le titulaire doit aussi apprendre à maîtriser les principes de fonctionnement des équipements réseau de grande envergure.

#### 4.3. APPRENTISSAGE DANS L'EMPLOI (DURÉE PRÉALABLE À L'EXERCICE AUTONOME DE L'EMPLOI)

Le titulaire doit être autonome dans son apprentissage. Il doit participer à des conférences et des présentations afin de se tenir à jour dans l'évolution des technologies. Il doit aussi effectuer fréquemment des lectures et des recherches personnelles pour se tenir à jour.

### 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### 5.1. ATTENTION ET CONCENTRATION

Décrire le niveau d'attention et de concentration le plus exigeant requis par l'emploi ainsi que sa fréquence et sa durée.

Le chef de la Division des réseaux doit faire preuve d'un grand niveau d'attention et de concentration principalement dans les situations de recherche et de résolution de problèmes, surtout lorsqu'ils affectent la disponibilité des environnements de production. En effet, ces environnements supportent le travail quotidien et continu de plusieurs milliers de personnes au sein des M/O. L'arrêt de ces services a une incidence directe sur leur capacité à répondre aux citoyens. Une importance semblable est accordée à l'infrastructure qui abrite le site Internet du CSPQ, lequel propage une image du CSPQ vers le monde Internet alors que la PES est devenue un moyen à privilégier pour rendre les services à la population.

Dans ces situations, à titre de responsable de ce secteur et comme conseiller expert en technologies de l'information et responsable de conseillers experts dans des domaines d'intervention spécifiques, le titulaire est directement imputable de rendre le service aux M/O. Il doit alors obtenir rapidement un diagnostic, transmettre l'information appropriée aux ressources susceptibles d'apporter leur contribution et informer les gestionnaires concernés sur l'état de situation et les plans pour redonner le service rapidement.

De façon générale, les tâches du titulaire nécessitent la prise en compte d'une multitude d'informations souvent très complexes et interreliées en provenance des spécialistes, des clients, des chefs de projet et des fournisseurs. Il doit donc porter une attention particulière continue aux décisions entourant ses travaux, étant donné que la planification et les interventions dépendent de ses recommandations.

#### 5.2. ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

##### 5.2.1. ÉQUIPEMENT, OUTILS ET APPAREILS UTILISÉS (TYPE, FRÉQUENCE ET DURÉE D'UTILISATION)

Utilisation quotidienne et régulière d'un micro-ordinateur et des logiciels requis ainsi que des accès réguliers à des serveurs informatiques localisés dans les salles de laboratoire et la salle de production.

##### 5.2.2. EFFORT PHYSIQUE ET MILIEU DE TRAVAIL PARTICULIERS (NATURE, DURÉE ET FRÉQUENCE)

S/O

### 6. CONTEXTE ORGANISATIONNEL

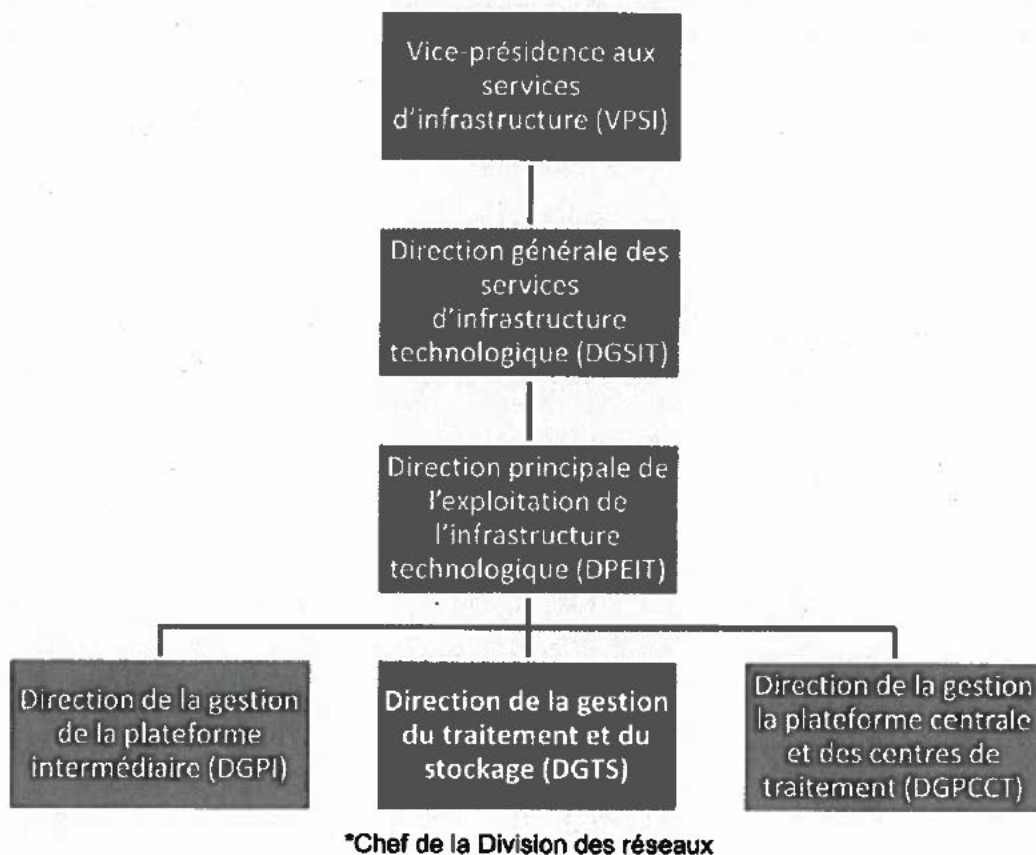
#### 6.1. MANDAT DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE

Décrire le mandat général de l'unité administrative ou annexer un document qui le résume.

La Direction de la gestion du traitement et du stockage est responsable d'assurer la disponibilité, la stabilité et la performance des infrastructures technologiques qui soutiennent les activités de mission et la prestation électronique de services (PES) des clients du CSPQ. Ces infrastructures technologiques comprennent l'infrastructure de virtualisation des serveurs, des réseaux et du stockage, l'infrastructure liée aux réseaux (matériels et logiciels liés à la gestion des réseaux locaux, à la connexité et à la sécurité) et l'infrastructure liée au stockage (matériels et logiciels de stockage de données et de gestion des espaces magnétiques, prise de copies). Elle est également responsable de la gestion de la performance et de la planification de la capacité du service gouvernemental de traitement et de stockage.

## 6.2. ORGANIGRAMME

Reproduire un organigramme situant l'emploi dans la structure du ministère ou de l'organisme. Spécifier le nom de l'unité administrative, les emplois qui s'y trouvent et le nombre d'emplois et le classement rattachés à chacun des emplois. INDIQUER L'EMPLOI CONCERNÉ PAR UN ASTÉRISQUE (\*)



## 7. APPROBATION

### 7.1. APPROBATION DU CONTENU PAR LES GESTIONNAIRES

|                                      |                     |  |            |
|--------------------------------------|---------------------|--|------------|
| Supérieure ou supérieur immédiat     | Nom                 |  | Date       |
| Directeur                            | Normand Lepage p.i. |  | 2018-10-10 |
| Supérieure ou supérieur hiérarchique | Nom                 |  | Date       |
| Directeur principal                  | Normand Lepage      |  | 2018-10-10 |

## 8. ÉVALUATION DE L'EMPLOI

### 8.1. DÉTERMINATION DU NIVEAU DE L'EMPLOI

### 8.2. MISE À JOUR

|                                                                                    |            |                                                     |      |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------|------|
| Niveau : <i>Analyste de l'informatique et des procédés administratifs - EXPERT</i> |            | Approbation du contenu                              |      |
| Conseillère ou conseiller spécialisé                                               |            | Renseignements généraux et contexte organisationnel |      |
|                                                                                    | Date       | Supérieure ou supérieur immédiat                    | Date |
|                                                                                    | 2018-09-14 |                                                     |      |
| Responsable ministériel                                                            |            | Confirmation du niveau                              |      |
|                                                                                    | Date       | Responsable ministériel                             | Date |
|                                                                                    |            |                                                     |      |